

Prix National arturbain.fr 2013 - "Pour une réorganisation des quartiers périurbains par les mobilités"

Maîtrise d'ouvrage : Metz Métropole - Harmony Park Bâtiment B - 11, boulevard Solidarité BP 55025 - 55 071 Metz cedex 03. Tél. : 03 87 20 10 00

Responsables : Jean-Luc Bohl, Président de la Communauté d'agglomération de Metz Métropole, Marc Seidel, Vice-Président, Emmanuel Moro, Architecte-paysagiste, Chef d'agence Responsable région Nord-Est de l'Atelier Villes et Paysages, maître d'œuvre.

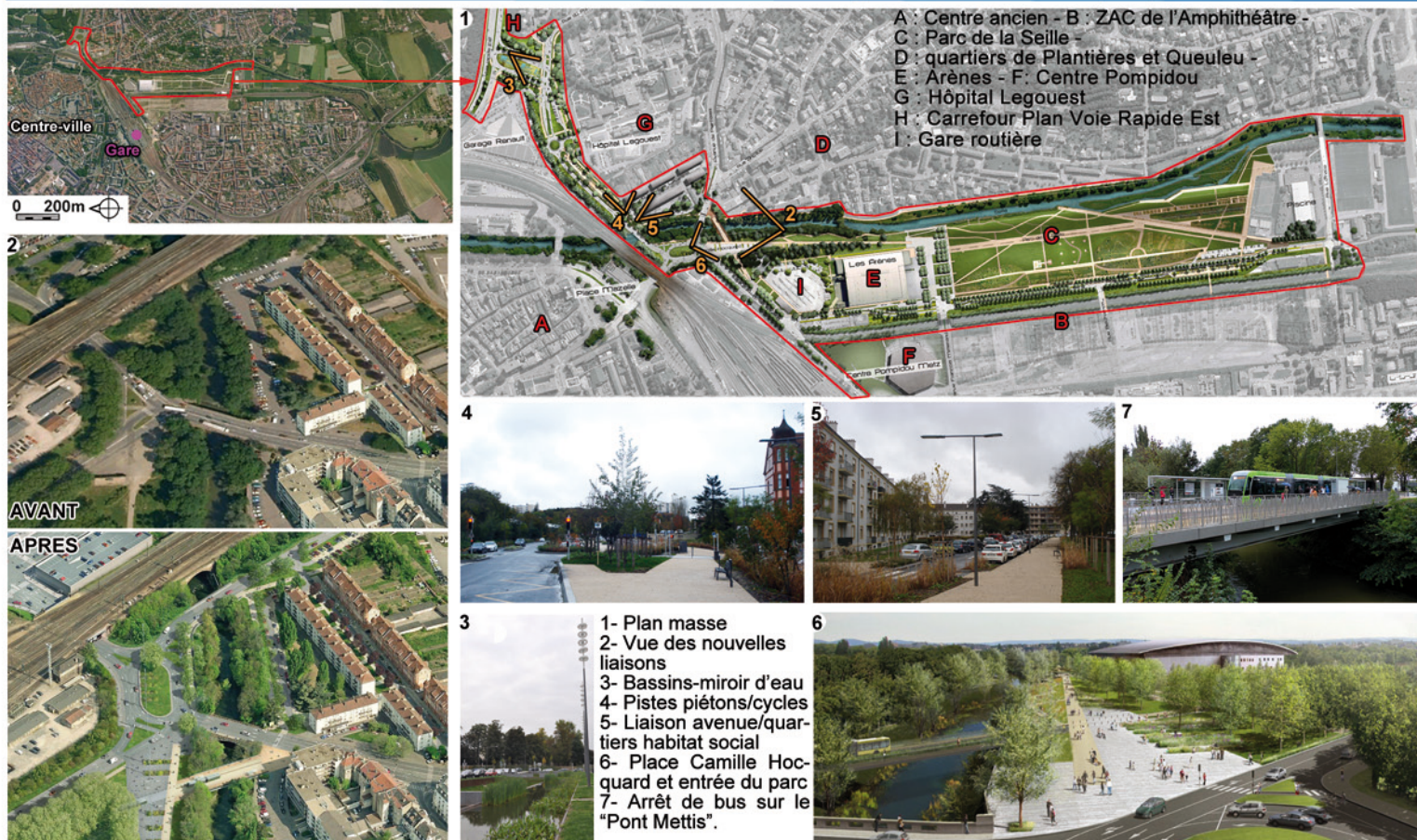
Présentateur : Emmanuel Moro

Organisme décisionnaire et propriétaire du site : Metz Métropole

Description de l'opération : Créée initialement pour fluidifier le trafic vers la gare et le centre-ville, l'Avenue de la Seille relie la Voie Rapide Est (RD 603) au Nord, à la rocade Sud (RN 431). Prévue pour être réalisée en deux tranches, seul le tronçon nord est terminé pour l'instant. L'opération ambitieuse d'améliorer la qualité de ville et de vie : plus qu'une liaison routière, l'Avenue de la Seille s'intègre pleinement au paysage en respectant notamment les berges de la Seille et en proposant des coulées vertes et des itinéraires pour les cyclistes. L'Avenue permet un meilleur partage de la voirie sur les axes soulagés, au profit des transports en commun et des modes doux. A l'échelle de la ville, ce projet est une plaque tournante qui met en relation le centre historique (1A), la ZAC de l'Amphithéâtre (1B), le Parc de la Seille (1C) et les quartiers de Plantières et Queuleu (1D). C'est également un nouveau trait d'union entre les deux rives de la Seille permettant une meilleure desserte de l'Hôpital Legouest (1G). Cet aménagement permet de relier directement le centre ville à l'hôpital des armées Legouest qui assure des urgences. La place Camille Hocquard ainsi réaménagée permet désormais tous les mouvements.

Equipe pluridisciplinaire : Maîtrise d'œuvre : Atelier Villes et Paysages, Egis France- Maître d'ouvrage délégué : SAREMM (Société d'Aménagement et de Restauration de Metz Métropole) - Etudes de trafic : cabinets Gertrude et Dynaligoc - Concepteur lumière : L'Atelier Lumière - Réalisations des ponts : Sécofab et Bouygues TP - Réseaux secs : Elres et Sobeca - Gains fibre optique : Sogea. Entreprises aménagements : Jean Lefebvre, Muller TP, Hurstel, DHR

L'Avenue de la Seille, favoriser l'éco-mobilité interquartiers, Metz (57)



Qualité architecturale :

- Réaménagement du carrefour (2) au profit d'un rond-point "haricot" pour recevoir et distribuer le **flux des 30 000 véhicules/jour**.
- Création de la **place Camille Hocquard** (6) qui **dessert, irrigue et interconnecte les trois quartiers adjacents** : Mazelle (centre historique)(1A), quartier de l'Amphithéâtre (1B) et Plantières-Queuleu (1D).
- Place **arborée, claire** constituant une respiration, un **point d'appel pour le parc**, une accroche visuelle et physique.
- Remaniement de l'entrée du **Parc de la Seille** en lien avec la Place : **allée de 5 m** de largeur aménagée comme espace principal de cheminement vers la salle des Arènes et le Sud, cheminement entouré côté ouest d'une **esplanade** de 22 m de longueur (6).
- Création d'un premier **pont** (2) dit "Pont de la Seille", **jonction** entre la place Camille Hocquard et la rue des Frères Lacretable.
- Création d'un second pont (2 et 7) dit "Pont METTIS" (système de Bus à Haut Niveau de Service de Metz Métropole), affiné au maximum pour laisser à l'ouvrage SNCF et au pont de la Seille, tous deux en grès, leur prédominance. Rappel de ces deux ouvrages par traitement des culées articulées autour d'un mur maçonné en **grès rouge**.
- Création d'un autre carrefour dit "Carrefour Plan Voie Rapide Est" (1H) en remplacement d'un giratoire peu fonctionnel.
- **Nouvelles zones de parking** aux abords de l'Hôpital Legouest (86 places + 4 pour les personnes à mobilité réduite) et sur l'Avenue Louis le Débonnaire (75 places, au-delà de la salle des Arènes).

Qualité de la vie sociale :

- Cheminements **piétons-cycles** sur le pont de la Seille et le long de l'avenue, liaisons douces sont **protégées de la voie automobile** par des plantations ou par des parkings paysagers (4).
- L'entrée du **parc de la Seille** est remaniée en prolongement de la place Camille Hocquard (2 et 6).
- Arrêt de **bus** sur le nouveau "Pont METTIS" (7).
- L'avenue de la Seille permet un **accès supplémentaire pour l'hôpital** Legouest, également rendu **accessible par les transports en commun** depuis l'arrêt de bus situé à proximité.
- **Accessibilité facilitée** au centre historique, à la ZAC de l'Amphithéâtre, au Parc de la Seille et aux quartiers de Plantières et Queuleu.
- Implantation de **parcours piétons** permettant la **promenade** le long de la Seille.
- La nouvelle avenue **relie la gare routière** (1I), **la gare SNCF**, le **Centre Pompidou** (centre culturel) (1F) et **les Arènes** (événements sportifs)(1E).
- Les abords du **quartiers d'habitat social** sont réhabilités et mis en liaison avec la nouvelle avenue (5).

Respect de l'environnement :

- Place Camille Hocquard délimitée par une **végétation maîtrisée** et créant une nouvelle entrée sur le **Parc de la Seille**.
- **Plantation de 675 arbres** sur toute l'opération, soit environ 9 arbres plantés pour un arbre abattu.
- Création de **2,48km de liaisons douces**.
- Aménagement au centre du "Carrefour Plan Voie Rapide Est", de **trois bassins miroir d'eau** et une **rétenue enherbée et plantée** de roseaux permettant la **gestion des eaux pluviales** (3).